



Lacépède, le 28 décembre 2021

Madame, Monsieur,

L'association **Le Héron** a l'honneur de vous convier à son **assemblée générale ordinaire** qui se tiendra à Lacépède, le **vendredi 28 janvier 2022**, à **18 h 30**, à la **salle communale** de la **mairie de Lacépède**.

L'**ordre du jour** sera le suivant :

- rapport moral et d'activité,
- rapport financier,
- projets à venir et calendrier des animations 2022,
- élections au conseil d'administration,
- questions diverses.

Les membres désireux de prendre part aux activités annuelles de l'association peuvent se manifester dès à présent, ils seront les bienvenus.

Cette rencontre pourra se faire dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur, à savoir présentation du passe sanitaire valide, port du masque obligatoire et respect des gestes barrière.

Nous vous remercions par avance de votre participation et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments associatifs les meilleurs.

La présidente,
Lucienne PANIER